

# **Evaluation consolidée des programmes de formation**Qualité à l'UNIGE

#### Contacts et ressources

**Documents** memento.unige.ch

Administration et logistique des évaluations bureau-qualite@unige.ch

Accompagnement et conseil pédagogique sea@unige.ch

Programme de formation: toute structure d'enseignement décernant un grade universitaire (Certificat, Bachelor, Master, Doctorat) ou offerte dans le cadre de la formation continue (CAS, DAS, MAS, DAPS).

## Pourquoi évaluer son programme?

Pour améliorer sa qualité

Pour **valoriser** ses atouts et augmenter son attractivité Pour **affirmer** sa place dans le paysage académique Pour pouvoir **s'adapter** au monde en constante évolution



## Le processus d'évaluation

- est **adapté** aux besoins et particularités du programme
- est interactif, avec un accompagnement personnalisé
- repose sur une auto-évaluation
- se fonde sur l'examen des dimensions-clés qui contribuent à la qualité
- mène à des **propositions concrètes** dans une perspective d'amélioration et à une réflexion sur l'avenir du programme

# Les objectifs de l'évaluation

- identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces du programme
- analyser le positionnement du programme dans le paysage régional, national et international
- **dégager** des éléments permettant d'éclairer la prise de décision stratégique aux différents niveaux
- soutenir le développement et l'amélioration continus de l'institution

## **PHASE 1: AUTO-ÉVALUATION**

L'objectif de cette phase est de mener une réflexion critique sur la situation du programme. Un rapport est rédigé où les principales **dimensions-clés** du programme sont évaluées au regard des critères établis.

Les membres des corps enseignants, estudiantin ainsi qu'administratif et technique ont la possibilité d'y contribuer.

- 1. Constitution d'un comité d'auto-évaluation
- 2. Collecte et analyse des données
- 3. Rédaction du rapport d'auto-évaluation

**DIMENSIONS-CLÉS**: L'UNIGE propose un Référentiel de qualité pour guider l'analyse. Chaque comité définit les dimensions pertinentes à analyser et les critères d'évaluation associés.

#### PHASE 2: ÉVALUATION EXTERNE

Des **expert-es indépendant-es** analysent le rapport d'auto-évaluation, examinent la situation du programme lors d'une visite et communiquent leur évaluation et leurs **recommandations** dans un rapport.

- 1. Examen du rapport d'auto-évaluation par le comité d'expertise et organisation de la visite
- 2. Visite du comité d'expertise
- 3. Rédaction du rapport préliminaire
- 4. Réaction de l'Université
- 5. Rédaction du rapport final

**EXPERT-ES**: Les expert-es, au minimum 2 personnes, sont externes au programme évalué, indépendant-es et libres de parti pris. Leurs compétence, expérience et rayonnement professionnels doivent êtres reconnus.

#### **PHASE 3: PLAN D'ACTION**

Propositions d'amélioration et de développement pour les quatre années à venir.

Ces propositions se déclinent sous la forme d'actions concrètes, avec pour chacune les responsables, les moyens nécessaires et un calendrier de réalisation.

- 1. Elaboration d'un **plan d'action** par le programme
- 2. **Validation** du plan d'action par le Rectorat
- 3. Mise en oeuvre



#### **SUIVI ANNUEL**

Le suivi permet de faire le bilan des objectifs atteints, des actions entreprises et de leur impact sur le programme. Il permet également d'identier les obstacles à l'implantation de certaines mesures.

